

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE AYHERRE**

**NOMBRE DE MEMBRES :**

- Afférents au Conseil Municipal : 15
- En exercice : 14
- Qui ont pris part à la délibération : 14

**DATE D’AFFICHAGE-DATE DE LA CONVOCATION : 2 février 2023**

**SEANCE DU 6 FÉVRIER 2023**

L’an deux mil vingt-trois et le six février à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Arño GASTAMBIDE, Maire.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

Mmes DARGUY Anne Marie, DUHALDE Kattalin, ETCHEVERRY Sabine, ECHEVERTZ Chantal, OXARANGO Maite, PEREZ Karine, et MM. BARBIER Koxe, BARNECHE Patrick, BISCAY Samuel, HERNANDEZ Frédéric, MONGABURE Philippe, OTEIZA Ramuntxo, PARACHOU Hervé.

Absents excusés : Mme SABALOUÉ Virginie

Mme PEREZ Karine a été élue secrétaire.

**DÉLIBÉRATION N° 2023-01-04 : PROGRAMME DE VOIRIE 2023 ET DEMANDE DE SUBVENTIONS DÉPARTEMENTALES**

Le Maire rappelle au Conseil Municipal sa volonté de réaliser les travaux de voirie 2023.

Il ajoute que le dossier de subvention a été établi et que la dépense globale de l’opération a été évaluée à 63 624.33€ HT.

Il convient maintenant de solliciter auprès de l’Etat, du Département et de tout autre partenaire institutionnel le maximum de subventions possibles pour ce type d’opération.

Le Conseil,

Après avoir consulté le dossier, entendu le Maire dans ses explications complémentaires et en avoir largement délibéré,

**DÉCIDE** - d’approuver le projet et son plan de financement prévisionnel,  
- de solliciter les subventions de l’Etat et du Département et de tout autre partenaire institutionnel pour ce type d’opération.

**PRÉCISE** - que le financement de cette opération pourrait être réalisé en complément sur fonds libres et par emprunt.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus,  
Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Arño GASTAMBIDE



Envoyé en préfecture le 17/02/2023

Reçu en préfecture le 17/02/2023

Publié le



ID : 064-216400861-20230206-2023\_01\_04-DE